

Délibérations

Les délibérations de l'École relatives au remboursement des frais de mission et votées en Conseil d'administration, permettent de déroger aux taux de remboursement des frais prévus par voie réglementaire lorsque ceux-ci semblent manifestement inadaptés eu égard au contexte tarifaire contractuel observé. (cf délibération en vigueur ci-jointe).

Révision #5

Créé 2026-03-17 11:51:57 EET par Étienne Lemarignier

Mis à jour 2026-03-17 12:01:19 EET par Étienne Lemarignier